



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

SEMINAIRE AFRISTAT-INSEE

2 juillet 2017

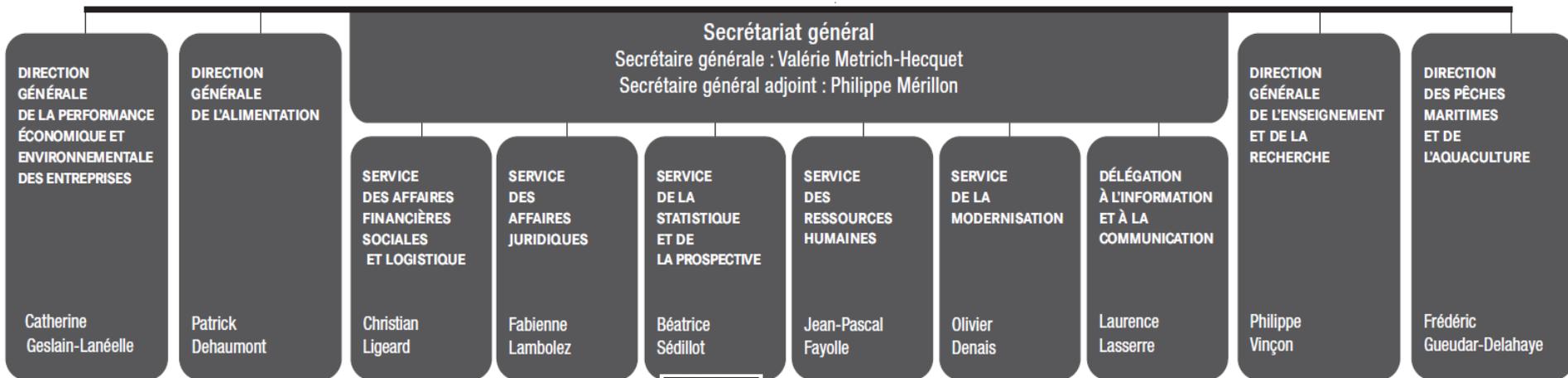
# Le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP)

Didier Cébron

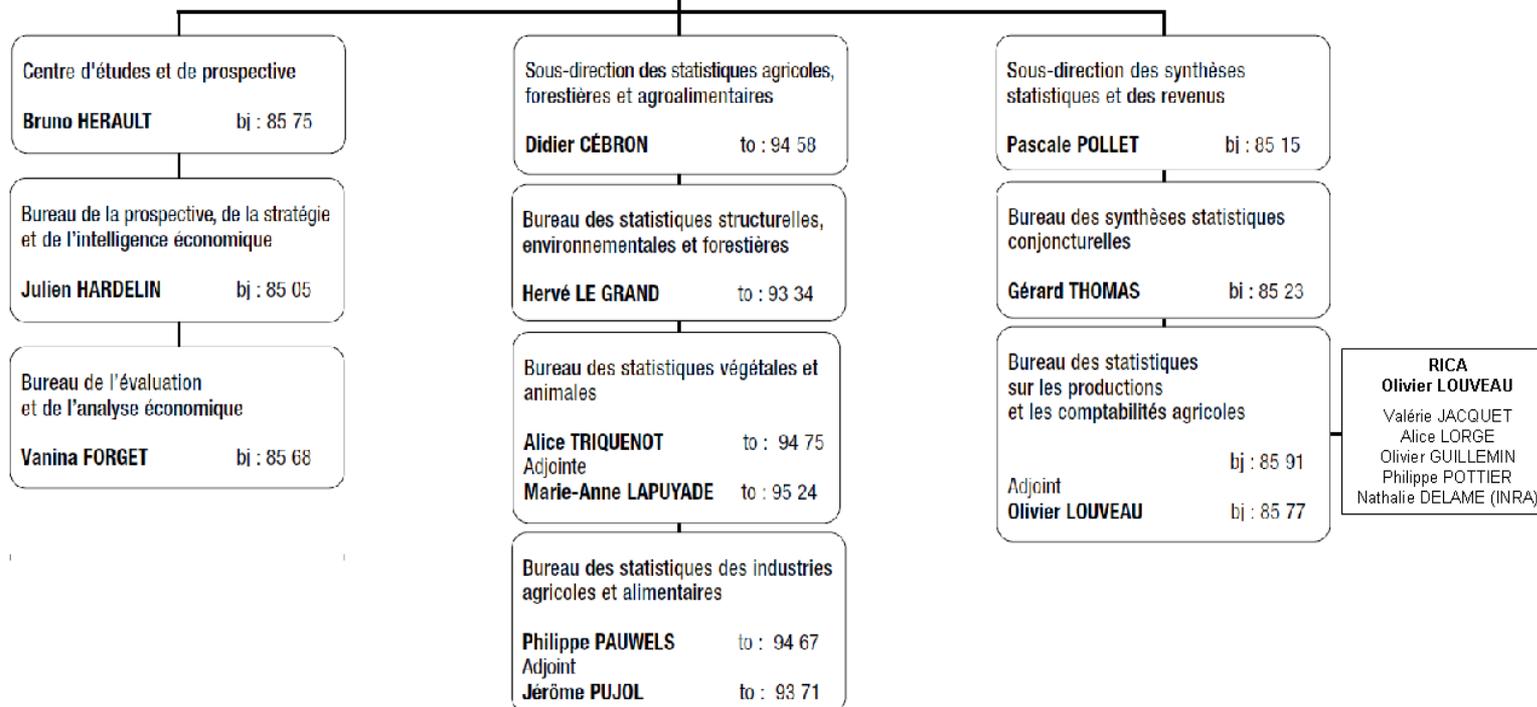
agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr



**Stéphane Travert**  
Ministre de l'agriculture et de l'alimentation



**Adjointe**  
**Anne COYNE**



# Les missions du SSP

- 1) Production et diffusion de données statistiques sur les domaines de compétence du ministère en vue d'éclairer le débat public et l'ensemble des acteurs
- 2) Études, évaluation, prospective pour éclairer les politiques portées par le ministère et venir en appui à la décision

# Cadre de la mission

## *SSP : un Service Statistique Ministériel (SSM) de l'Agriculture*

- Partie prenante du service statistique public, piloté par l'INSEE en France
  - > Loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique : des droits (accès données administratives) et des devoirs (respect du secret statistique)
  - > Codes de bonnes pratiques de la statistique européenne

# Production de données statistiques

- Des enquêtes labellisées « statistique publique » auprès des exploitations agricoles et industriels :
  - > Collecte directe (AC, SRISE) ou indirecte (organismes agréés, centres comptables comptables),
  - > Divers modes (téléphone, tablette, internet,...)
  - > Fréquences variables
- Exploitation de données administratives (PAC, BDNI, CVI...)
- Synthèses pour le suivi de la conjoncture mensuelle et pour l'établissement annuelle des comptes

# Diffusion des données

- Une diffusion large des résultats
  - Sur le site Agreste (<http://agreste.agriculture.gouv.fr/>)
  - Publications et données en ligne (tableaux multidimensionnels)
- Une gamme de publications :
  - [GraphAgri](#) et [mémentos](#) : ouvrages de référence annuels
  - Des publications conjoncturelles par filière/produit ([Infos rapides](#) mensuelles, synthèses trimestrielles ou annuelles)
  - [Agreste Primeur](#) : 1ers résultats d'enquêtes
  - [Agreste Dossier](#) : des analyses plus complètes sur une thématique
- A destination d'un public varié
  - Citoyens, étudiants, professionnels, chercheurs, structures administratives, DG Agri, statisticiens (ministère, Eurostat, INSEE)

# Des études d'évaluation et de prospective

- **Appui** aux directions du ministère, au cabinet, aux services déconcentrés,
  - > **Simulations** d'impact des politiques
  - > **évaluation** de politiques publiques (Agro-écologie, ICHN,...)
  - > exercices de **prospective** (Mond'alim, Prospective métiers et qualifications liés à l'enseignement agricole)
  - > **veille** sur les champs de compétence du ministère

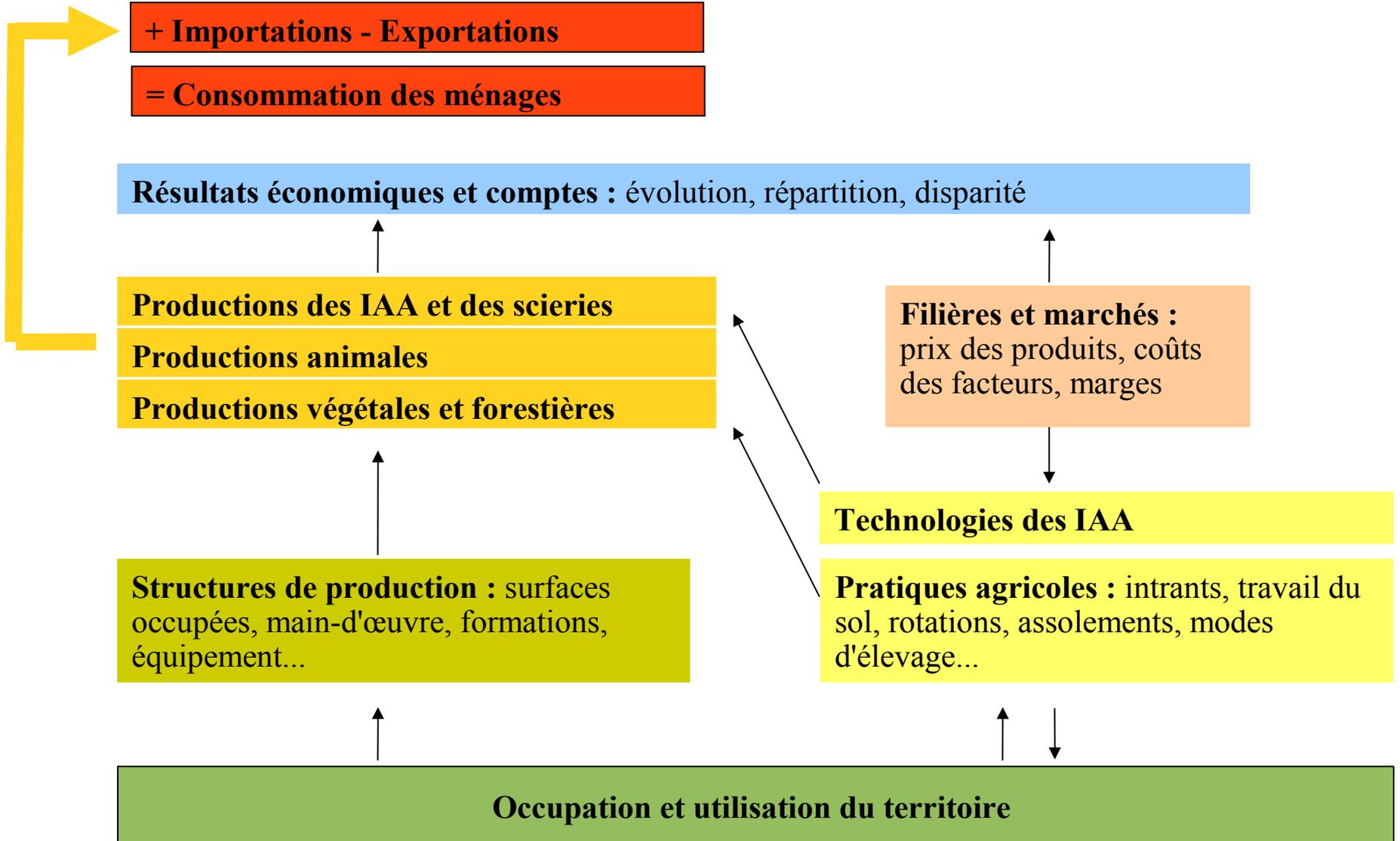
# Quelques enjeux du SSP demain

- Réduire la charge statistique auprès des enquêtés
- Réduire le coût et les délais de production de l'information statistique
  - *dématérialisation de la collecte*
  - *recours aux données administratives*
- Anticiper les besoins d'éclairage de politiques publiques ou de sujets d'actualité
  - *capacité à mobiliser de façon pertinente un grand nombre d'informations et de données de nature différente*

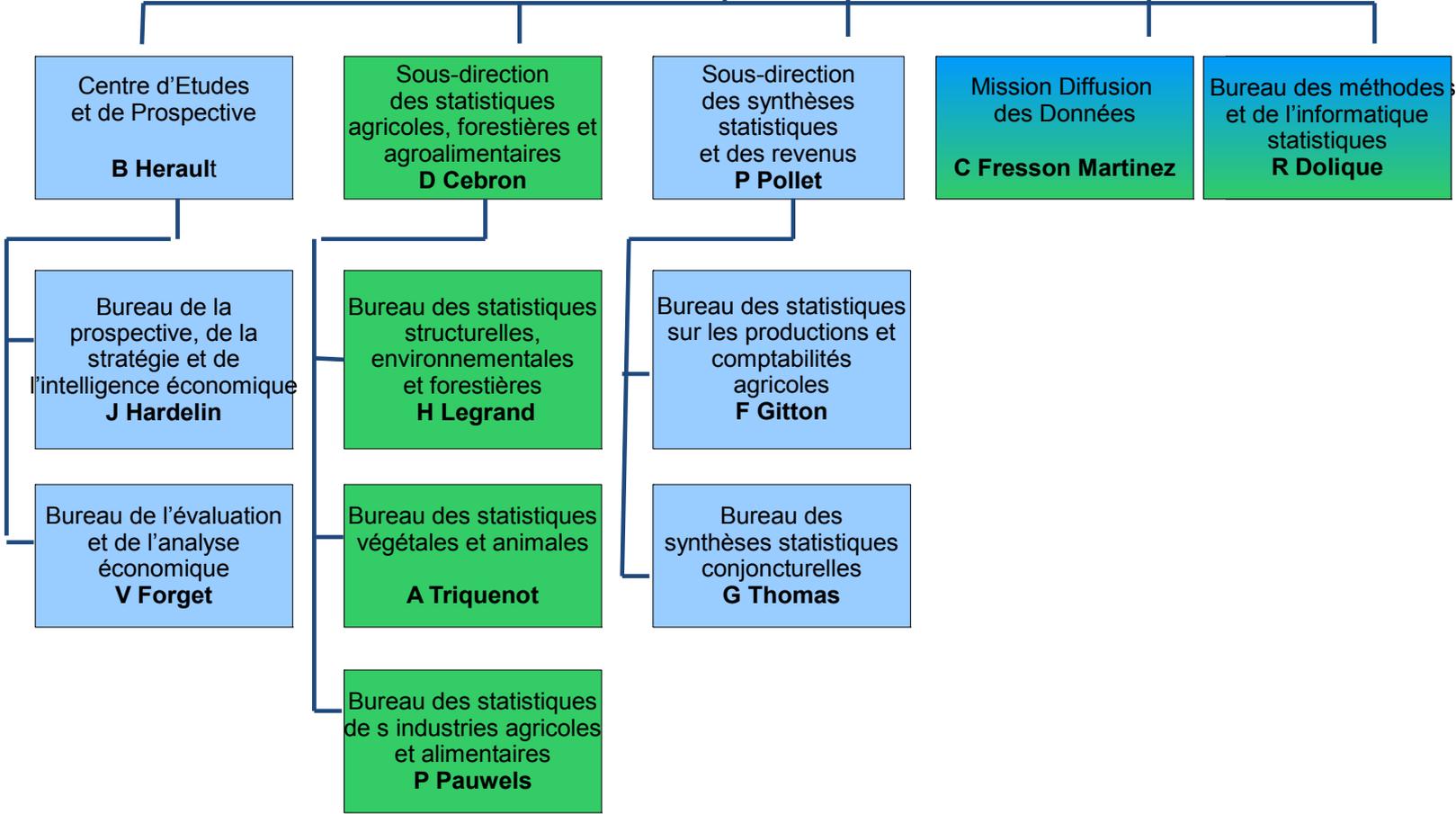
# Les acteurs du SSM agriculture

- **Au niveau national, 129 agents**
  - 3 sous-directions et 2 bureaux transversaux,
  - répartis géographiquement sur 2 sites : Paris et Toulouse
  - > profils variés : 2/3 agros, 1/3 agents INSEE
- **Dans les services régionaux, 310 agents (20 % INSEE)**
- Un réseau d'environ **800 enquêteurs**, payés à la tâche, gérés en région

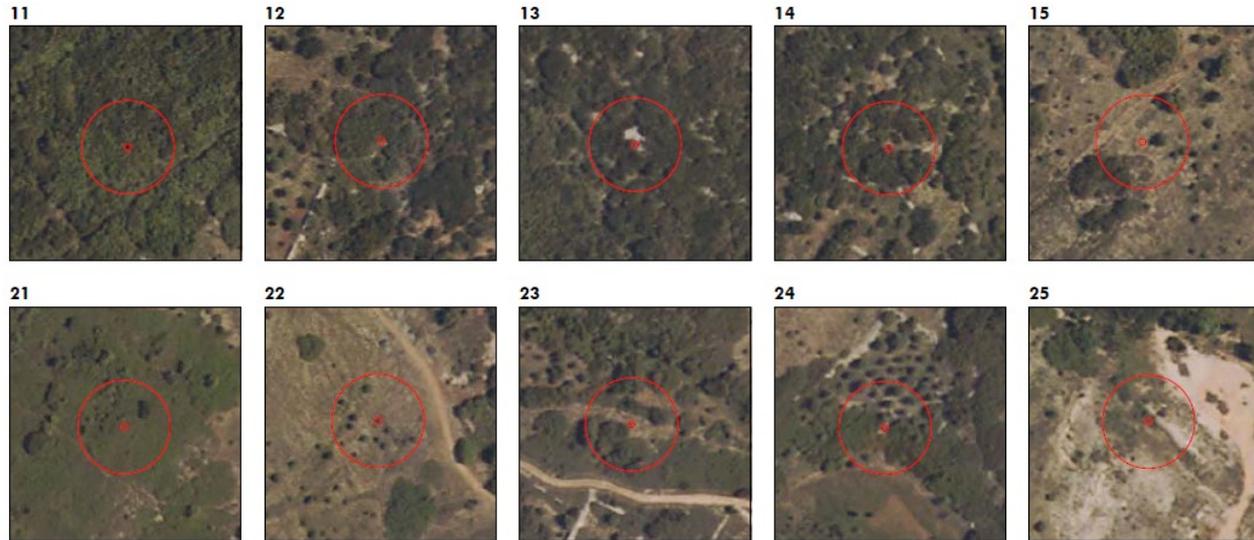
# Domaines de suivi statistique du secteur agricole, forestier et agro-alimentaire



**Service de la Statistique et de la Prospective**  
B Sedillot / A Coÿne



# Qualification d'un échantillon de points : cercles de 3 m de diamètre, cercles étendues (40 m) pour certains types d'observation



**Depuis 2010, utilisation des données de déclarations des exploitants pour les points qui tombent sur des parcelles agricoles**

# Les enquêtes de structure

- > Règlement européen de 2008 (FSS):  
**RA 2010, ESEA 213 et 2016**
- > Règlement européen en cours de rédaction (IFS) :  
**RA 2020, ESEA 2023, ESEA 2026**

## Les enjeux des recensements :

- **Pour le SSP** : initialisation de la Base de Sondage des exploitations (BALSA) pour le tirage des échantillons
- **Pour les SRISE** : connaissance très localisée des exploitations et de leur fonctionnement



# Typologie des exploitations agricoles

## Classement des exploitations

- par taille économique
  - par type de productions
1. établissement de coefficients de production économique standard par hectare ou par animal présent, et estimation des productions en valeur dans les exploitations
  2. calcul de la taille économique totale et classification par taille
  3. classement des exploitation par type selon le poids respectifs des valeurs de productions (2/3 d'une production pour une spécialisation donnée)



# Les productions végétales

Une enquête majeure : **Terres labourables**

## Champ de l'enquête :

- > 18 principales cultures annuelles
- > 66 départements (Total cultures > 50 000 ha ou une culture > 20 000 ha)

## Echantillon pérenne:

15 000 exploitations tirées à partir des déclarations de cultures

## Mode actuel de collecte :

Téléphone





# Les effectifs d'animaux

- Règlement européen CE n° 1165/2008
- Effectifs des cheptels présents
  - Au 1er novembre pour les ovins/caprins
  - Au 1er mai et 1er novembre pour les porcins
  - Au 1er mai et 31 décembre pour les bovins
  - > Enquêtes par téléphone pour ovins/caprins (6500 élevage) et porcs (2000 et 3 700 unités)
  - > Déclarations administratives exhaustives pour les bovins
- **Permet de faire des estimations de productions à partir d'un modèle démographique**



# Enquêtes « Pratiques Culturelles »

## Les principaux utilisateurs :

### Eurostat

Appui à la réponse au règlement CE n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides.

### Ministère de l'agriculture et de l'environnement

Evaluation du plan ministériel de réduction des phyto

Appui à l'évaluation des directives nitrates et de la directive cadre sur l'eau

**International** : indicateurs de développement durable

### Les chercheurs



# Enquêtes « Pratiques Culturelles »

## Objectifs des enquêtes :

- Connaître les itinéraires techniques par culture, en particulier:
  - les pratiques phytosanitaires par culture : nombre de traitements, nombre de doses homologuées par traitement, IFT total
  - les pratiques de fertilisation
  - le travail du sol
- Mesurer l'évolution des pressions globales sur l'environnement et par type de pratique
- A terme, mesurer l'évolution des coûts de production à la parcelle par type de pratiques

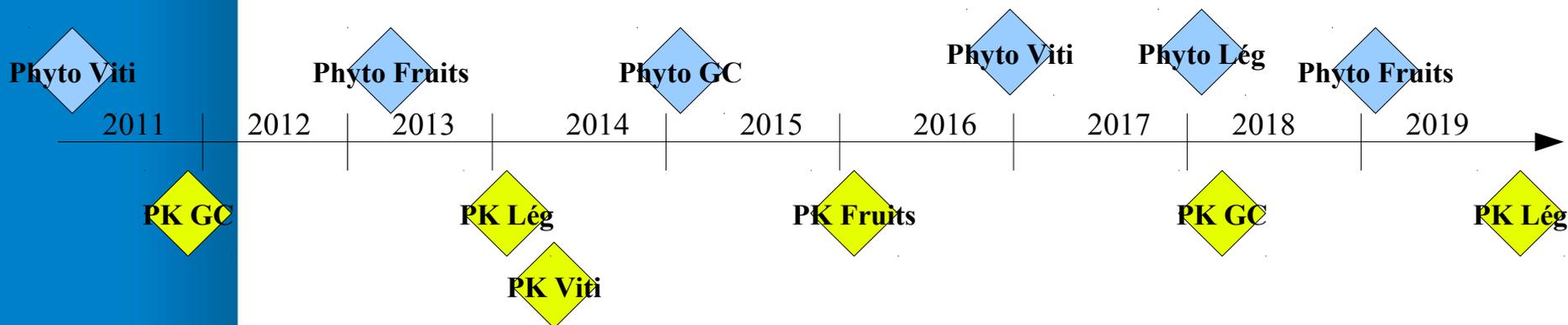




MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Cycle des enquêtes « Pratiques Culturales »

Enquêtes Phyto  
intermédiaires



Enquêtes PK  
complètes

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr

MAAF SG SSP SDSAFA BSIAA



# Enquêtes « Pratiques Culturelles »

## Plan de sondage

- Tirage de l'échantillon à partir des déclarations à la PAC pour les grandes cultures, du casier viticole informatisé pour la viticulture, du recensement pour les fruits et légumes
- Détermination de la taille des échantillons visant une précision statistique de 5% par type de culture et par zone d'intérêt
  - 25 000 parcelles pour les grandes cultures et les prairies
  - 6 500 pour la viticulture
  - 5 500 pour l'arboriculture
  - 13 000 pour les légumes

## Mode de collecte

Enquête technique en vis-à-vis avec saisie portable



# Enquêtes pratiques d'élevage 2016

## Les thématiques :

- Capacités et qualité des bâtiments
- Alimentation des animaux
- Soins de animaux
- Stockage et gestion des effluents

## Tous les 7 ans:

Dernières enquêtes réalisées en 1994, 2001, 2008 et 2016



# Productions des industries agroalimentaires et des scieries

## Sous règlement communautaire:

- **16 enquêtes mensuelles de branches**  
sur la production des établissements, pour mesurer l'Indice de la Production Industrielle (IPI)
- **27 enquêtes annuelles de branches,**  
sur la production commercialisée des entreprises à un niveau fin de nomenclatures, en volume et valeur
- gérées pour moitié en direct par la SDSAFA
- déléguées pour moitié à 17 Organisations Professionnelles Agréées (OPA): conserveries, biscuiterie, huileries, boissons, charcuteries, aliments pour animaux...



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Prix des consommations intermédiaires

**Objectif:** mesurer l'indice du coût des moyens de production

**Champ :** 240 entreprises de distribution

- des aliments pour les élevages,
- des engrais minéraux,
- des produits phytosanitaires,
- des semences,
- du matériel et petit outillage,
- des produits et services vétérinaires.



# Le RICA

## Objectif

- ✓ Évaluer le « **revenu** » et analyser le fonctionnement économique des exploitations agricoles (*approche micro-économique*)
  - > Collecte **annuelle** (par les États membres) de **données comptables** et **physiques** d'un échantillon d'exploitations : Compte de résultats, bilan, détail des productions en valeur et en volume et des informations technico-économiques
  - > **Saisie par les comptables** des exploitants volontaires → SRISE → Pôle RICA → DGAGRI
  - > Au niveau communautaire, l'échantillon compte 80 000 exploitations qui en représentent 5 millions.

Le RICA FR est composé de **7 600 exploitations** (300 000).

# RICA : Champ d'observation

En accord avec les États-membres, le règlement RICA définit un **seuil** de **Production Brute Standard** (PBS) d'exploitation permettant de couvrir **au moins 90%** de la **surface agricole** et de la **production** de chaque pays.

Pour la France les seuils sont :

**PBS  $\geq$  25 k€ pour la métropole (moyennes et grandes**

**PBS  $\geq$  15 k€ pour les DOM**

# Résultats économiques des IAA : Elaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (ESANE)

## Champ et typologie :

- Le champ d'analyse de l'agroalimentaire couvre classiquement les unités légales des industries alimentaires, de la fabrication de boissons, puis, depuis 2013, du **commerce de gros et de l'artisanat commercial**
- Les critères d'appartenance régionale sont multiples depuis 2013; 100 %, **plus de 80 % et plus de 50 % de salariés** dans une région



# Résultats économiques des IAA : **ESANE**

- **Collecte de données :**

- > Les données administratives: fiscales et DADS
- > L'enquête sectorielle annuelle sur un échantillon

## **Types de données :**

- > Les facteurs de production (emploi, capital, investissements)
- > Les données comptables et financières

## **Exploitations statistiques :**

- > Diffusion annuelle des données sur Agreste et Graphagri
- > Etudes diverses, notamment pour l'observatoire des prix et des marges



# Matières premières pour la fabrication des aliments du bétail

**Enquête triennale sur les matières premières utilisées pour la fabrication des aliments composés pour animaux de ferme**





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Merci de votre attention

